

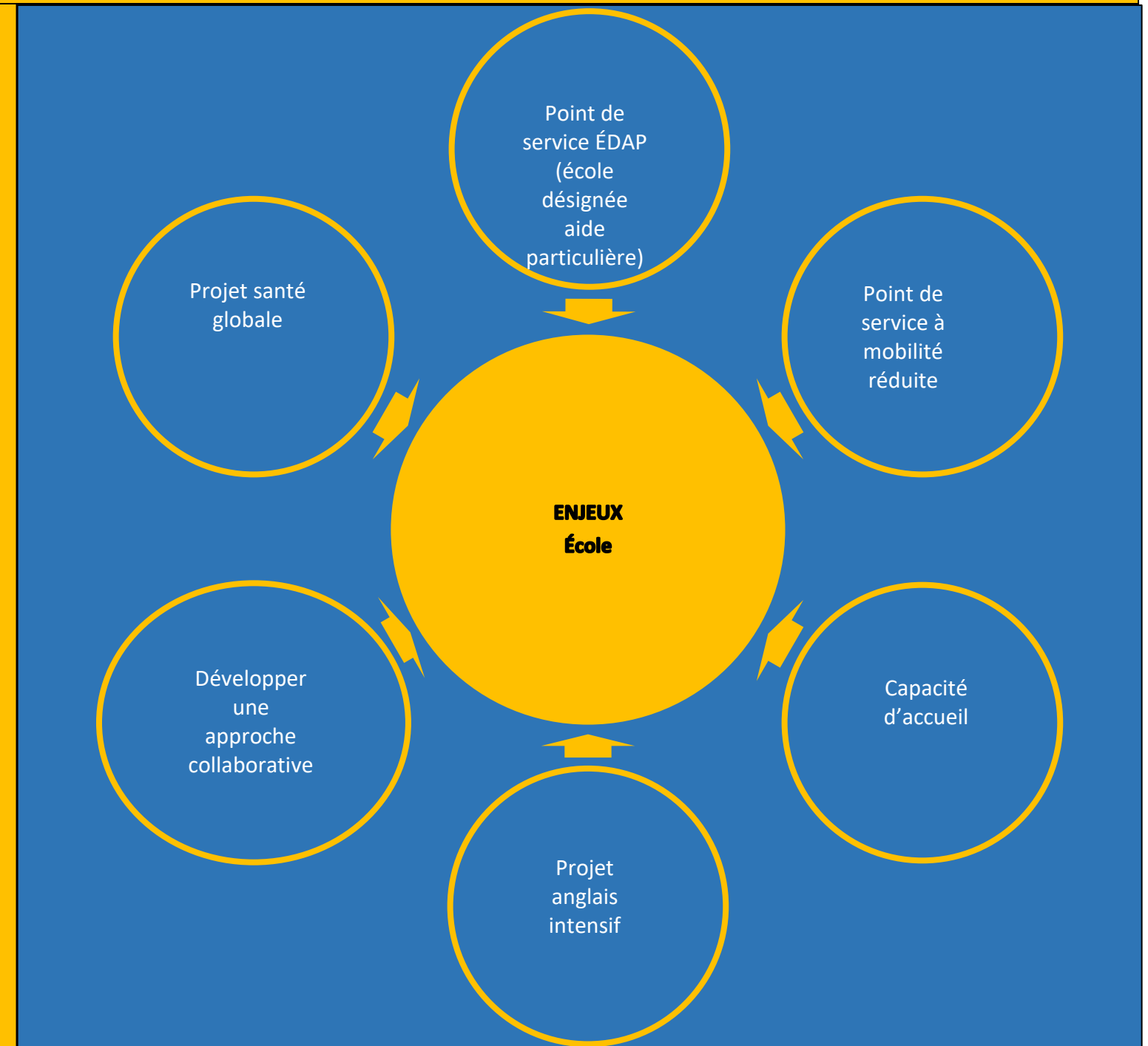
# Projet éducatif de l'école de la Maisonnée 2018-2022

## Vision

À l'école de la Maisonnée, on s'engage tous sur le chemin de la réussite en multipliant nos forces dans le respect des différences.

## Mission

Éduquer les élèves par un processus d'engagement envers eux-mêmes, leurs pairs et leur environnement.



## Description du contexte dans lequel l'école évolue

**Nous vous présentons la version 2018-2022 du projet éducatif de l'école de la Maisonnée. L'élaboration de ce document a été préparée avec la participation du personnel de l'école, du conseil d'établissement ainsi que les parents, par l'entremise de sondages et de consultations. Le projet éducatif de l'école de la Maisonnée s'arrime au PEVR 2018-2022 (plan d'engagement vers la réussite) établi par la CSRS. L'équipe-école aura à élaborer un plan d'action annuel permettant de soutenir la mise en œuvre de ce projet éducatif.**

Inaugurée en septembre 1981, l'école de la Maisonnée est située dans l'arrondissement Rock-Forest, dans le populeux secteur Mi-Vallon. Elle accueille en moyenne 625 élèves, dont la grande majorité habite à distance de marche. L'école constitue un pivot important de la vie de quartier dans ce secteur favorisé (IMSE 2, 10 étant le plus défavorisé), tant par sa localisation géographique, sa proximité avec le parc Mi-Vallon que par ses infrastructures partagées avec la Ville de Sherbrooke.

Les parents font partie intégrante de la réussite de leurs enfants et s'impliquent dans la vie de l'école. Un récent sondage auprès des parents révèle que 99 % d'entre eux accordent une grande importance à l'école. Une moyenne d'environ 5 h par semaine est consacrée aux travaux et études à la maison. 90 % des parents considèrent que les mesures de soutien mises en place pour favoriser la réussite des élèves est adéquate. Il est important de constater que 37 % de nos élèves vivent dans des situations de garde partagée ou de parent monoparental.

L'école adhère au programme Santé Globale depuis 2012. Elle est également une école désignée en aide particulière (programme EDAP) et un point de service pour les élèves à mobilité réduite. En 2018-2019, on comptait 5 classes de préscolaire et 23 classes régulières de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Parmi celles-ci sont intégrées des élèves ÉDAP ainsi que des élèves à mobilité réduite. Notons aussi la présence d'une classe EDAP fermée pour un total de 29 classes. Le rayonnement des pratiques probantes développées par l'équipe EDAP est une des forces de l'école ainsi que sa capacité d'accueil et d'intégration.

On y compte environ 100 membres du personnel qui œuvrent dans différents corps d'emploi : 1 direction générale, 1 direction adjointe, enseignants, personnel administratif et de soutien, service de garde, professionnels et ouvriers d'entretien. Nous pouvons aussi compter sur la stabilité du personnel, dont plusieurs y travaillent depuis plusieurs années.

Les élèves de l'école de la Maisonnée obtiennent un taux de réussite aux épreuves ministérielles souvent supérieurs ou égaux aux objectifs de la commission scolaire. 16 % de la clientèle (103 élèves) est soutenue dans ses apprentissages par la mise en place d'un plan d'intervention. De ce nombre, 35 élèves proviennent des deux points de service offerts à l'école. Le taux d'absentéisme est peu élevé. Plusieurs activités sont mises en place dans l'école pour stimuler les élèves, ce qui a une influence directe sur leur motivation et leur réussite.

L'un des principaux enjeux demeure le défi du poids démographique, puisque l'école est depuis plusieurs années en situation de dépassement de sa capacité d'accueil. Il y a également un grand nombre d'utilisateurs du service de garde. Environ 500 élèves fréquentent ce service tous les jours. Cette situation demande une logistique parfois complexe pour bien répondre aux besoins de tous. Plusieurs efforts sont déployés pour réduire l'impact de cette surpopulation. Les prévisions indiquent une baisse d'inscriptions dans les années à venir. Une attention est aussi portée au climat de l'école, par l'intermédiaire de son plan d'action pour lutter contre la violence et l'intimidation (PALVI). Plusieurs actions sont mises en place.

Il est aussi important de souligner l'apport de généreux partenaires qui font de notre école un milieu de vie stimulant. Merci à la Fondation de l'école de la Maisonnée qui permet le financement de plusieurs projets dont le parc-école ainsi que le nouveau mini terrain synthétique qui sera prêt pour la rentrée scolaire 2019. Nous pouvons aussi compter sur l'apport de la Ville de Sherbrooke pour des dossiers conjoints.

Enjeux liés à l'atteinte des objectifs	Orientations CSRS et école	Objectifs CSRS	Cibles et indicateurs CSRS au 30 juin 2022 Sujets à changement en fonction des cibles du MEES	Situation actuelle de l'école	Objectifs ÉCOLE	Cibles et indicateurs école au 30 juin 2022
Facteurs prédictifs de la réussite	Assurer à tous les élèves d'avoir un niveau de compétence favorisant la réussite à l'entrée au primaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le développement de toutes les compétences du programme de formation en portant une attention particulière à la littératie et à la numératie chez les enfants à l'éducation préscolaire.</li> </ul>	<p>Augmenter de 5 % le nombre d'enfants qui répondent aux attentes des deux compétences suivantes du programme de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer en utilisant les ressources de la langue</li> <li>Construire sa compréhension du monde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>86,8 % d'élèves obtiennent la cote A ou B</li> <li>95,6 % des élèves obtiennent la cote A ou B</li> </ul>	<p>C'est à l'école de choisir le nombre d'objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le % d'élèves qui obtiennent la cote A ou B pour la compétence « Communiquer en utilisant les ressources de la langue »</li> <li>Maintenir le % d'élèves qui obtiennent la cote A ou B pour la compétence « Construire sa compréhension du monde »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter à 90 % le nombre d'élèves qui obtiendront la cote A ou B pour la compétence communiquer en utilisant des ressources de la langue</li> <li>Maintenir à 95 % le nombre d'élèves qui obtiendront la cote A ou B pour la compétence « Construire sa compréhension du monde »</li> </ul>
30 % des élèves qui abandonnent ont des retards scolaires Ceci est encore plus vrai lorsque l'élève est en milieu défavorisé	Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite. En s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en situation de vulnérabilité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année.</li> </ul> <p>*plus particulièrement pour les garçons, les EHDAA, la clientèle issue de l'immigration et les élèves en milieu défavorisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 %</li> <li>Diminuer de 1,2 % le nombre d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Français 4<sup>e</sup> : 82 %</li> <li>Français 6<sup>e</sup> : 90 %</li> <li>Math 4<sup>e</sup> : 88 %</li> <li>Math 6<sup>e</sup> : 88 %</li> </ul>	<p>C'est à l'école de choisir le nombre d'objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 % pour la matière de français de 4<sup>e</sup> année.</li> <li>Augmenter de 2 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 % pour la matière de français 6<sup>e</sup> année.</li> <li>Augmenter de 3 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 % pour les matières de mathématique de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 2<sup>e</sup> année : 87 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en français de 4<sup>e</sup> année en 2021-2022</li> <li>Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 4<sup>e</sup> année : 90 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en français de 6<sup>e</sup> année en 2021-2022</li> <li>Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année : 91 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en mathématique de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année en 2021-2022</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français écriture aux épreuves obligatoires du MEES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir <i>un taux de réussite</i> supérieur à 95 % en 6<sup>e</sup> année</li> <li>• Augmenter le taux de réussite de 4<sup>e</sup> année de 4 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>98,6 %</b></li> <li>• <b>91,7 %</b></li> </ul>	<p>C'est à l'école de choisir le nombre d'objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintenir ou augmenter le taux de réussite dans la compétence écrire des élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année aux épreuves obligatoires du MEES.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 2<sup>e</sup> année : <b>augmenter de 2,3 %</b> le taux de réussite aux épreuves de 4<sup>e</sup> année en français écriture en 2021-2022.</li> <li>• Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 4<sup>e</sup> année : <b>maintenir ou dépasser un taux de réussite de 95 %</b> aux épreuves de 6<sup>e</sup> année en français écriture en 2021-2022</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français lecture aux épreuves obligatoires du MEES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le <i>taux de réussite</i> de 6<sup>e</sup> année de 4 % ou dépasser 95 %</li> <li>• Augmenter le taux de réussite de 4<sup>e</sup> année de 4 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>89 %</b></li> <li>• <b>90,8 %</b></li> </ul>	<p>C'est à l'école de choisir le nombre d'objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Augmenter le taux de réussite de 4 % dans la compétence lecture des élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année aux épreuves obligatoires du MEES.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 2<sup>e</sup> année : <b>augmenter de 2 %</b> le taux de réussite aux épreuves de 4<sup>e</sup> année en français lecture en 2021-2022.</li> <li>• Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 4<sup>e</sup> année : <b>augmenter de 4 %</b> le taux de réussite aux épreuves de 6<sup>e</sup> année en français lecture en 2021-2022</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « résoudre » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6<sup>e</sup> année du MEES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le <i>taux de réussite</i> de 2 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>93,2 %</b></li> </ul>	<p>C'est à l'école de choisir le nombre d'objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintenir le taux de réussite dans la compétence résoudre des élèves de 6<sup>e</sup> année aux épreuves obligatoires du MEES.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 4<sup>e</sup> année : <b>maintenir à 93,2 %</b> le taux de réussite aux épreuves de 6<sup>e</sup> année en math « résoudre » en 2021-2022.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « raisonner » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6<sup>e</sup> année du MEES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le <i>taux de réussite</i> de 5 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>85,1 %</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est à l'école de choisir le nombre d'objectifs.</li> <li>• <b>Augmenter le taux de réussite dans la compétence raisonner des élèves de 6<sup>e</sup> année aux épreuves obligatoires du MEES</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 4<sup>e</sup> année : <b>augmenter de 2,5 %</b> le taux de réussite aux épreuves de 6<sup>e</sup> année en math « raisonner » en 2021-2022.</li> </ul>
<p><b>La reconnaissance de nos actions par la population</b></p>	<p>Assurer que nos actions soient connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assurer que chaque élève participe à au moins une activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le <i>nombre d'actions</i></li> <li>• 100 % des adultes et des élèves se sentent en sécurité à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Utilisation de marqueurs d'identité pour les surveillants de la cour d'école</b></li> <li>• <b>Conseil de coopération en classe</b></li> <li>• <b>Ateliers de Bulle et Baluchon</b></li> <li>• <b>Étoiles du mois</b></li> <li>• <b>Tournée des classes par la direction</b></li> <li>• <b>Capsules PALVI</b></li> <li>• <b>Midis-actifs</b></li> <li>• <b>Info-Maisonée</b></li> </ul>	<p>C'est à l'école de choisir le nombre d'objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Augmenter le sentiment de sécurité autant chez les élèves que les adultes. (Données à venir)</b></li> <li>• <b>Assurer un climat sain et harmonieux favorisant les apprentissages et le dépassement de soi</b></li> <li>• <b>Diminuer le nombre de gestes en lien avec la violence et l'intimidation</b></li> <li>• <b>Maintenir les actions actuellement en place</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Analyser et documenter le nombre d'intervention efficace</b></li> <li>• <b>Réduire le nombre d'agir majeur (Données à venir)</b></li> <li>• <b>Résultats obtenus en lien avec le sondage PALVI (Données à venir)</b></li> </ul>

<p><b>L'équilibre dans les différentes activités de saines habitudes de vie</b></p>	<p>Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter de 40 % <i>le nombre</i> d'écoles qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• École participante au programme l'école on bouge</li> <li>• École santé globale</li> </ul>	<p>C'est à l'école de choisir le nombre d'objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintenir la participation de tous les élèves au programme santé globale</b></li> <li>• <b>Maintenir ou augmenter le nombre d'activités offertes sur l'heure du midi et après les classes (minimum de 2 sur l'heure du midi et d'une après les classes)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>100 % des élèves participent aux différentes activités du programme santé globale</b></li> <li>• <b>Augmentation du taux de participation aux midis-actifs</b></li> <li>• <b>Participation aux différentes sorties santé globale</b></li> <li>• <b>Cour active lors des récréations</b></li> <li>• <b>Utilisation des terrains sportifs sur les terrains de l'école et aux alentours</b></li> <li>• <b>60 minutes d'activité physique par jour par élève</b></li> </ul>
---	--	--	--	---	---	---

N.B. La programmation des contenus en orientation scolaire et professionnelle du 3<sup>e</sup> cycle prévoit annuellement des activités en lien avec la connaissance de soi, les champs d'intérêt et les métiers. Les enseignants feront connaître les métiers de la formation professionnelle et participeront aux activités proposées par le Centre 24-Juin.